



République de Côte d'Ivoire
Union - Discipline - Travail



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

RAPPORT ANNUEL 2023

Investir pour le futur, Anticiper, Innover

SOMMAIRE

MOT DU PCA	P4
CONTEXTE INSTITUTIONNEL	P6
INTRODUCTION	P8
ORGANISATION DU FIRCA 2023	P10
FAITS MARQUANTS 2023	P12
GOUVERNANCE ET GESTION 2023	P21
Organes de gouvernance	P21
Fonctionnement de la Direction Exécutive	P21
Mobilisation des ressources financières	P22
Engagements pour le financement des programmes des filières	P24
Synthèse de la gestion des programmes de développement des filières	P25
PROGRAMMES DES FILIÈRES 2023	P27
PROGRAMMES TRANSVERSAUX 2023	P40
ACTIONS PRIORITAIRES 2024	P43
CONCLUSION	P45

MOT DU PCA



LE RENOUVELLEMENT DES ORGANES DU FIRCA, AU SERVICE DU SECTEUR AGRICOLE

Le FIRCA, acteur clé du système national de développement en Côte d'Ivoire, est l'institution de référence du financement durable des filières agricoles.

A ce titre, le FIRCA représente le principal outil de financement pérenne de la « Filière du Progrès » au service des filières agricoles, de leurs organisations professionnelles et de l'Etat. Ainsi, depuis plus de 20 ans, notre institution travaille d'arrache-pied avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème agricole pour offrir des services innovants aux filières agricoles.

Par ailleurs, l'année 2023 marquant sa 20^{ème} année d'existence, le FIRCA a célébré cet important évènement, qui a vu une mobilisation exceptionnelle des filières et des autres acteurs du monde agricole, sur le thème « FIRCA, quel positionnement pour une contribution efficace au développement structurel durable de l'économie agricole ivoirienne ? ».

Cette année 2024 aura été celle des renouvellements des instances de gouvernance et de gestion du FIRCA, respectivement avec mon élection comme le 7^{ème} Président du Conseil d'Administration et le recrutement de M. N'DIAYE Oumar, comme 3^{ème} Directeur Exécutif.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à nos prédécesseurs, notamment Messieurs KONE Kassoum, Président de Conseil d'Administration sortant et ATSIN Yao Léon, Directeur Exécutif sortant, pour l'immense travail abattu dans la conduite du FIRCA.

Tous ensemble, avec le personnel du FIRCA, les filières agricoles et les partenaires au développement, nous continuerons d'écrire en lettres d'or, de belles pages de la vie notre institution, en vue de l'accomplissement de la mission qui lui a été assignée par l'Etat de Côte d'Ivoire.



N'DIAYE Oumar
Directeur Exécutif

N'GUETTIA Assouman
Président du Conseil d'Administration

Un duo dynamique aux commandes du FIRCA

CONTEXTE INSTITUTIONNEL

Personne morale de droit privé de type particulier, reconnue d'utilité publique, le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) a été juridiquement constitué le 28 octobre 2003 à Yamoussoukro, lors des assises de sa première Assemblée Générale, avec la mise en place des organes de gouvernance (Assemblée Générale et Conseil d'Administration).

Le FIRCA représente, en Côte d'Ivoire, le principal outil de financement agricole, axé sur les résultats et ciblant sa démarche sur «le progrès en agriculture», au service des filières, de leurs Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) et de l'Etat.

Son mandat est de mobiliser des ressources financières et d'assurer la fourniture des services relatifs aux programmes de recherche appliquée, de conseil agricole et de renforcement des capacités des acteurs et leurs OPA, en vue du développement d'une agriculture durable, inclusive et compétitive.

Son champ d'actions couvre plus de 25 filières agricoles et ses domaines d'intervention s'étendent à tous les secteurs de production végétale, forestière et de ressources animales et halieutiques.

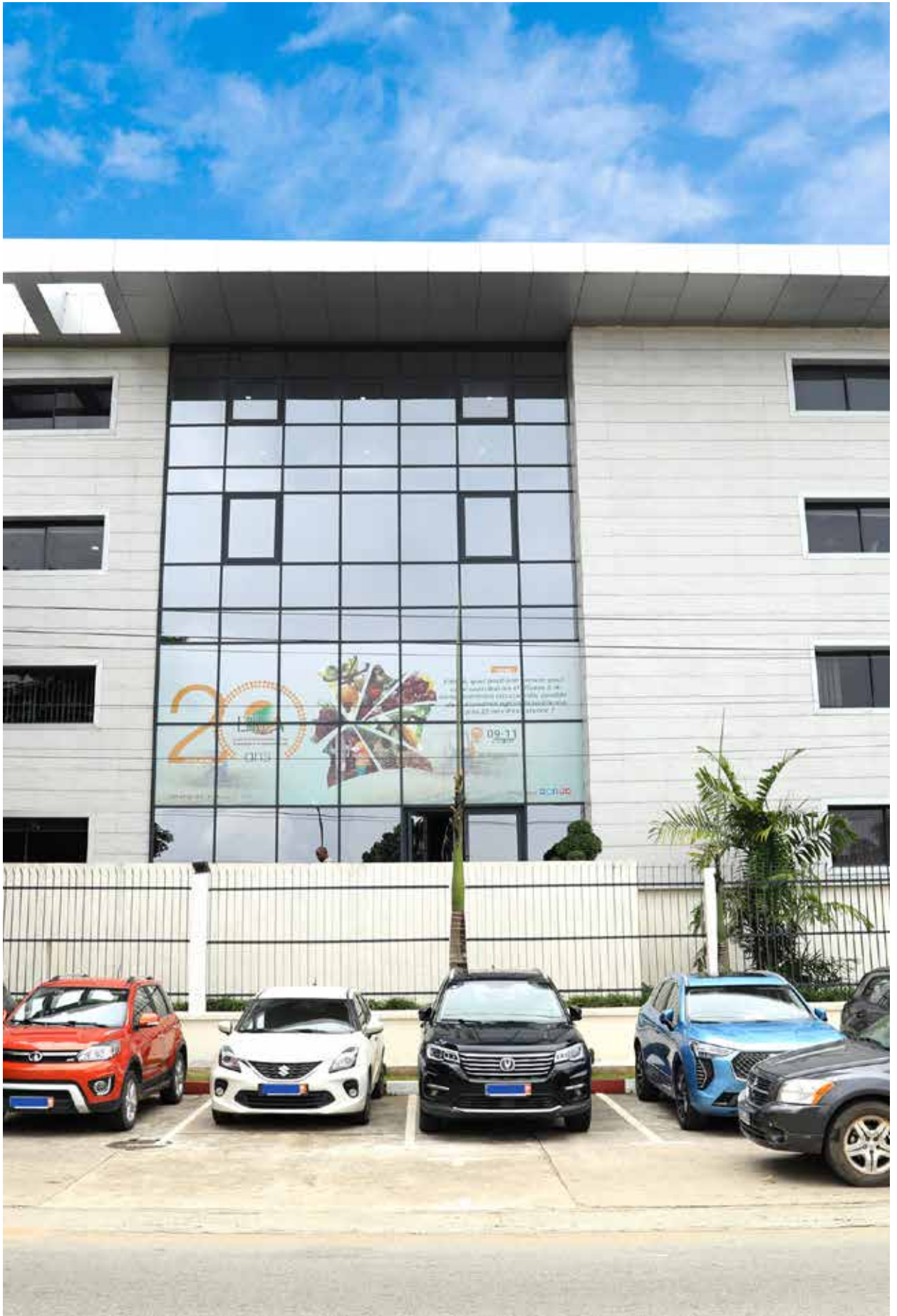
La vision pour la période 2021-2026 de cet outil clé de financement des services agricoles en Côte d'Ivoire est : « **FIRCA, leader du financement durable d'une agriculture innovante et compétitive** ».

En 20 ans d'existence, le FIRCA a effectué de grandes réalisations pour le développement du secteur agricole ivoirien :

- » Mise en place d'un cadre d'orientation et de planification de ses interventions avec 03 Plans stratégiques exécutés à la satisfaction de toutes les parties prenantes de 2006 à 2020 et le quatrième Plan stratégique 2021-2026 en cours d'exécution ;
- » Plus de 1 000 projets de recherche et conseil agricoles, de renforcement des capacités, de formations aux métiers, d'études d'accompagnement exécutés au profit de 26 filières agricoles ;
- » Financement de la diffusion de plus de 100 innovations sur les maillons des chaînes de valeur touchant plus d'un million de bénéficiaires chaque année ;
- » Depuis 2011, le FIRCA joue le rôle d'une agence de coordination technique et/ou fiduciaire, pour plus de 10 projets financés ou cofinancés, avec l'aide de partenaires au développement internationaux ;
- » Le FIRCA est depuis le 29 avril 2020 la 1^{ère} entité nationale accréditée au Fonds d'Adaptation pour le changement climatique.



Investir pour le futur, Anticiper, Innover

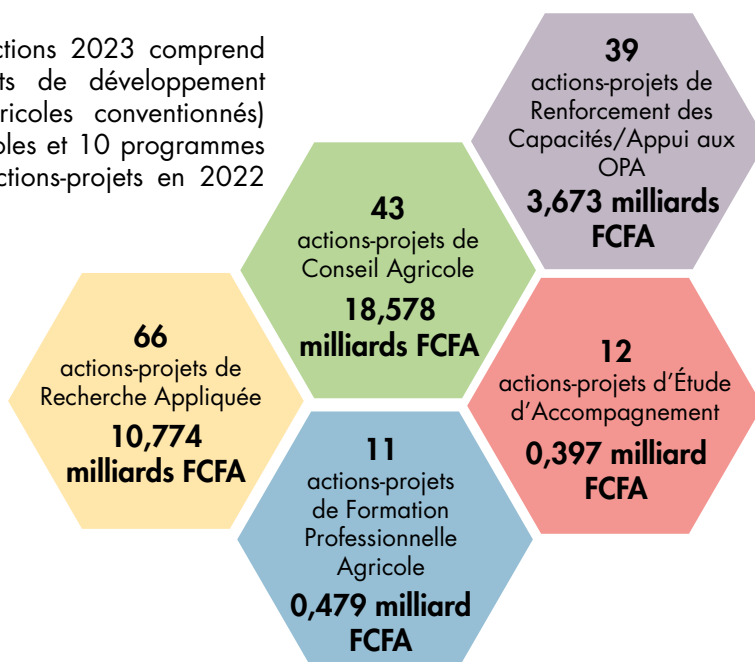


INTRODUCTION

Adopté par le Conseil d'Administration, en sa 58^{ème} session du 21 décembre 2022, le Programme Annuel d'Actions (PAA) 2023 a été articulé autour des orientations et objectifs stratégiques poursuivis par le Plan Stratégique 2021-2026 et qui fondent les axes d'intervention sur lesquels s'appuie le Plan Opérationnel 2021-2023 du FIRCA.

Le Programme Annuel d'Actions 2023 comprend 171 actions-projets (projets de développement des filières et projets agricoles conventionnés) impliquant 25 filières agricoles et 10 programmes transversaux contre 169 actions-projets en 2022 (+1,18 %).

Les 171 actions-projets du PAA 2023, d'un montant total de 33,9 milliards FCFA contre 36,845 milliards FCFA en 2022 (-8,69 %), sont réparties comme suit :



Durant l'exercice 2023, 7 programmes de développement agricole conventionnés ont été conduits par le FIRCA. Ce sont : (i) le Fonds Compétitif pour l'Innovation Agricole Durable (FCIAD), Composante 2.1 du Programme Filières Agricoles Durables de Côte d'Ivoire (FADCI), (ii) le Projet de Promotion de la Compétitivité de la chaîne de valeur de l'Anacarde (PPCA), (iii) le Projet d'appui au développement des Filières Manioc et Maraîchers en Côte d'Ivoire (PRO2M), (iv) la Convention avec le Fonds Vert pour le climat, (v) le Projet « Résilience des Systèmes Cotonniers du nord de la Côte d'Ivoire (RESCO) », (vi) le projet de renforcement des capacités des pêcheurs et des aquaculteurs et (vii) le projet « Renforcement de la résilience des petits exploitants agricoles face aux effets du changement climatique par l'adoption de technologies et de pratiques innovantes éprouvées ».

En outre, le FIRCA a assuré la gestion fiduciaire (i) du programme d'urgence du secteur de l'agriculture, initié par le gouvernement pour juguler les effets néfastes de la pandémie de COVID-19 sur les filières agricoles (PURGA COVID-19), et ce, pour les composantes portant sur cinq (5) filières agricoles (Manioc, Banane plantain, Mangue, Ananas et Banane dessert) et (ii) du Projet de Développement des Chaînes de valeur Vivrières (PDC2V).

Le Rapport Annuel 2023, qui porte à la fois sur les Programmes de Développement des Filières (PDF) et les Programmes de développement agricole conventionnés, s'articule autour des quatre (4) chapitres principaux ci-après :

1. Organisation du FIRCA pour l'exercice 2023
2. Faits marquants de l'exercice 2023
3. Principaux résultats de l'exercice 2023
4. Actions prioritaires pour l'exercice 2024



ORGANISATION
STRUCTURATION ET EFFECTIF

2023

ORGANISATION DU FIRCA | 2023

L'organisation du FIRCA, adoptée par le Conseil d'Administration pour la période 2021-2026 et qui a servi à la mise en œuvre du PAA 2023, est schématisée en annexe 1.

L'organisation de base du FIRCA est structurée autour des quatre (04) Départements suivants :

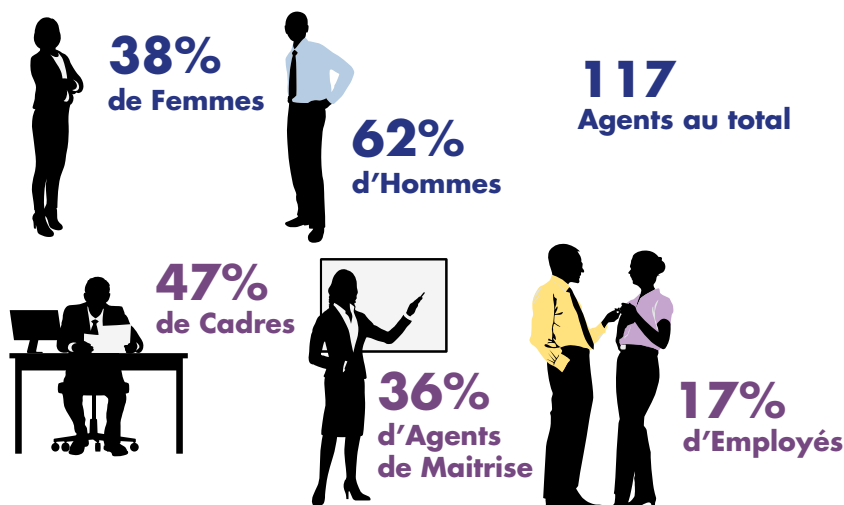
- le Département Administration, Finances et Comptabilité (DAFC) ;
- le Département Café-Cacao et Autres Plantes Stimulantes (DCCAPS) ;
- le Département Cultures d'Exportation et Productions Forestières (DCEPF) ;
- le Département Cultures Annuelles et Ressources Animales (DCARA).

A ces départements s'ajoutent 04 unités et 06 services transversaux, tous rattachés à la Direction Exécutive :

- l'Unité Planification Suivi-Evaluation et Statistique ;
- l'Unité Audit Interne ;
- l'Unité Marchés et Conventions ;
- l'Unité Financement Agricole ;
- le Service Genre et Environnement ;
- le Service Communication ;
- le Service Informatique et Télécommunication ;
- le Service Formation et Renforcement des Capacités ;
- le Service Innovation, Transformation et Valorisation ;
- le Service Affaires Juridiques.

Au bilan de l'exercice 2023, l'effectif du personnel du FIRCA est constitué de 117 agents.

Les caractéristiques de base de cet effectif, au 31 décembre 2023, se présentent comme suit :



A young Black woman with glasses and braided hair is smiling warmly at the camera. She is wearing a black t-shirt and light-colored overalls. She is holding a large, fresh bunch of green lettuce in front of her. The background shows a large greenhouse with rows of similar lettuce plants in wooden raised beds. Another person is visible in the background, working in the greenhouse.

FAITS MARQUANTS
DE L'EXERCICE

2023

FAITS MARQUANTS | 2023

**-30%
production**
**+10%
prix**



CACAO

L'Organisation Internationale du Cacao (ICCO) a indiqué un déficit de 116 000 tonnes durant la campagne 2022/2023 sur le marché international. Ainsi, la production et les broyages devraient atteindre respectivement 4,938 millions de tonnes et 5 millions de tonnes durant ladite saison. Par ailleurs, au niveau national, la production de cacao a enregistré une baisse brutale, au cours de la campagne 2023-2024, de l'ordre de 30% par rapport à la même période de la campagne dernière. A l'analyse des facteurs qui expliquent cette baisse de production, le changement climatique est apparu comme le facteur le plus récurrent indexé. Le prix, quant à lui, est passé de 900 FCFA à 1 000 FCFA, soit une hausse de 10%.

CAFÉ

Sur le plan international, l'Organisation Internationale du Café (OIC) estime les exportations 2022/2023 d'arabica à 75.22 millions de sacs (60 kg/sac) contre 80,41 millions de sacs l'année dernière ; tandis que les exportations de Robusta se sont élevées à 49,77 millions de sacs contre 48.69 millions de sacs. Selon un rapport publié par Mordor Intelligence, la taille du marché du café est estimée à 126,17 milliards USD en 2023 et devrait atteindre 158,89 milliards USD d'ici 2028, avec un TCAC de 4,72% au cours de la période de prévision (2023-2028).

Au niveau national, le prix du café est passé de 750 à 900 FCFA, soit une augmentation de 150 FCFA par rapport à la campagne 2022/2023. Toutes variétés de café confondues, la Côte d'Ivoire est au 16ème rang des producteurs mondiaux de café, mais le septième producteur mondial de café robusta.

**7ème mondial
pour le robusta**
**+150 Fcfa
prix**



**+22%
production**
**-15%
prix**



HÉVÉA

L'actualité internationale est dominée par l'instauration d'un Règlement Déforestation de l'UE (RDUE), 2023/1115 du 31 mai 2023. Ce règlement vise à interdire, à partir du 31 décembre 2024, la mise sur le marché européen de produits ayant contribué à la déforestation ou à la dégradation des forêts.

Au niveau africain, on enregistre le démarrage des travaux de construction de la première usine de fabrication de pneus au Cameroun, par la société Cameroon Tyres Factory (CTF).

Au niveau national, la Côte d'Ivoire a produit 1 632 000 tonnes de caoutchouc sec, soit une évolution de 22% par rapport à 2022. Les prix d'achat aux planteurs d'hévéa ont baissé de 347 FCFA/kg à 297 FCFA/kg en moyenne entre 2022 et 2023 (15%). La capacité des usines installées en Côte d'Ivoire est passée de 530 000 tonnes de caoutchouc en 2017 à 1 400 000 tonnes en 2023.

PALMIER À HUILE

Sur le plan international, la production mondiale d'huile de palme a augmenté en 2022/2023 à 77,58 millions de tonnes, selon les chiffres du Département de l'Agriculture des Etats-Unis d'Amérique (USDA). Elle devrait continuer à progresser et atteindre 79,46 millions de tonnes en 2023/2024. La hausse des cours de l'huile de palme entamée, à partir de janvier 2023, avec un prix de 941,97 USD/tonne, a continué jusqu'en avril 2023 (1 005,24 USD/tonne). Ensuite, les cours ont suivi une tendance baissière, pour atteindre 804,26 USD/tonne en octobre 2023, avant d'entamer une remontée en novembre 2023 (830,47 USD/tonne), due à une baisse de la production dans les principaux pays producteurs, en raison du temps sec mais aussi de la chute des stocks.

Au niveau national, selon les données de l'AIPH, la production d'huile de palme brute s'élève à 563 401 tonnes en 2023, soit une augmentation de 4% par rapport à l'année 2022. La première pierre de la centrale de production d'énergie électrique de 46 MW de la société Biovea Energie a été posée le 20 juillet 2023 à Ayebo dans le département d'Aboisso. L'énergie électrique sera produite à partir de résidus agricoles du palmier à huile produits par 12 000 planteurs.

+4%
production
Electricité
avec les résidus



COTON

-56%
production
+ 10 Fcfa
prix



Pour la campagne 2022-2023, la production mondiale de coton est estimée à 24,412 millions de tonnes de fibres (Statistiques sur le site web du CCIC, https://icac.shinyapps.io/ICAC_Open_Data_Dashboard/). Cette production est en baisse de 2% par rapport à celle de la campagne 2021-2022, estimée à 24,959 millions de tonnes de fibres par le CCIC. En novembre 2023, les prévisions de prix du Secrétariat du CCIC, pour la campagne 2023/2024, varient de 72,33 cents à 104,12 cents, avec un point médian à 86,23 cents la livre (0,45 Kg) de fibre. Ces coûts sont en baisse par rapport à la même période en 2022 (entre 97,9 et 151,5 cents la livre).

En ce qui concerne l'Afrique, au terme de la campagne 2022-2023, l'ensemble des pays du PR-PICA (Benin, Burkina-Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal, Tchad et Togo) enregistre une production d'environ 2 094 635 tonnes, fortement en baisse par rapport à celle de 2021-2022, estimée à 3 151 914 tonnes de coton graine, soit une forte baisse de 34%.

La Côte d'Ivoire enregistre la plus forte baisse, avec une production qui est passée de 539 600 tonnes en 2021-2022 à 236 216 tonnes au terme de la campagne 2022-2023, soit une baisse 56%. Le rendement moyen a également enregistré une forte baisse de 49%, passant de 1 135 kg/ha à 574 kg/ha. Cette baisse de la production est la conséquence des fortes attaques des jassides au cours de la campagne. Au contraire, le prix d'achat aux producteurs a connu une hausse de 10 FCFA et s'établit à 310 FCFA/kg pour la campagne 2022-2023. Le prix moyen dans la sous-région ouest-africaine est de 294 FCFA, en hausse par rapport à la campagne 2021-2022 (271 FCFA).

ANACARDE

En 2023, la production mondiale a passé la barre de 4,8 millions de tonnes de noix brutes de cajou. Le marché du cajou a été marqué par une chute des exportations de noix brutes de cajou du Cambodge vers le Vietnam, premier transformateur mondial. Par ailleurs, le Vietnam a enregistré une hausse de 24% de ses achats de noix de cajou par rapport à 2022. La transformation de la noix de cajou en Afrique a continué sa progression en 2023. Depuis 2020, le continent africain est monté en puissance dans les exportations d'amandes qui sont passées de 51 000 tonnes en 2020 à 99 630 tonnes en 2022 et 124 350 tonnes en 2023, soit une progression de 25% par rapport à 2022.

L'Afrique représente plus de 60% de la production mondiale de noix brutes de cajou avec comme premier producteur et exportateur mondial, la Côte d'Ivoire, avec plus d'un million de tonnes. La Côte d'Ivoire contribue à 25% de la production mondiale de noix brutes de cajou. Au cours de l'année 2023, les prix des amandes sont restés stables durant le premier trimestre, puis ont connu une légère baisse jusqu'en septembre, avant de se stabiliser jusqu'en décembre.

En Afrique de l'Ouest, la production de cajou est en hausse de 16%, passant de 2,623 millions de tonnes en 2022 à 3,037 millions de tonnes en 2023.

La Côte d'Ivoire demeure en tête des pays producteurs, avec 40% de la production, suivie par le Nigeria (13%), la Guinée Bissau (10%), le Bénin (7,5%) et le Ghana (7%).

1^{er} producteur mondial

40% des noix brutes de cajou



+30%

Prix du fret et de l'emballage



BANANE DESSERT

L'année a été marquée par un recul de l'offre mondiale, dû en partie aux aléas climatiques en Amérique centrale et à la flambée des coûts de l'énergie. Le prix du fret maritime et celui du carton d'emballage des fruits a bondi de 30%, entraînant une réduction des marges nettes sur le fruit. Les ventes ont toutefois réussi à se maintenir à un meilleur niveau, par rapport aux années précédentes.

L'offre totale africaine a légèrement progressé (+3% par rapport à la moyenne). Au niveau national, la filière s'est fixée un triple objectif (i) d'améliorer la performance environnementale des plantations, (ii) de réduire les coûts de production et (iii) d'augmenter les rendements.

ANANAS

Le marché mondial a récemment connu des fluctuations. La baisse de production au Costa Rica, principal exportateur d'ananas, affecte la plupart des marchés. La réduction des plantations d'ananas au Costa Rica et la survenue des effets du phénomène climatique El niño, ont entraîné une hausse des prix. Le prix moyen était légèrement en hausse par rapport à 2022, mais le contexte du marché international de l'ananas reste particulièrement mouvementé à cause de l'explosion du coût des intrants, du fret et la parité euro/dollar.

Au niveau national, la filière continue de subir le coût élevé des intrants de production, du fret et les difficultés pour l'acquisition de matériel végétal pour les replantations.



**Coût élevé
des intrants
de production**

**Exportation
Stable**

**Augmentation
Prix de vente**



MANGUE

L'offre de mangue est limitée à cause des difficultés rencontrées dans les régions sources, avec notamment de lourdes pertes de récolte en Amérique latine dues au phénomène El Niño, affectant le développement de la floraison. Le Pérou et le Brésil, principaux fournisseurs du marché européen et américain, ont connu des baisses catastrophiques de leurs volumes d'exportations, bien que la demande de mangue soit accrue. Les abondantes précipitations du printemps dernier au Pérou ont entraîné non seulement un arrêt prématuré de la campagne de commercialisation des mangues, mais également des dégâts dans les vergers. Le cours des mangues est resté élevé sur les marchés en 2023.

Au niveau national, les volumes exportés de mangue vers l'Union européenne ont été similaires à ceux de l'année précédente, soit 31 039,93 tonnes. Cependant, les prix de vente ont augmenté. Le nombre d'exportateurs au cours de la campagne a baissé, passant de 37 à 33 stations de conditionnement.

+3% par an

Production mondiale



MANIOC

La production mondiale de manioc progresse de plus de 3 % par an, soit presque trois fois plus que la démographie. Il faut noter que 64,8 % de la production mondiale est réalisée en Afrique avec le Nigéria qui est le premier producteur au monde. L'Asie assure 26,8 % de la production mondiale, suivie des Amériques avec 8,5% et l'Océanie pour 0,1%.

Au niveau national, le prix de la bâchée de manioc, à Abidjan, a peu varié au cours de l'année 2023, oscillant entre 250 000 et 260 000 FCFA, soit environ entre 125 et 130 FCFA/kg.

BANANE PLANTAIN

Sur le plan national, le prix du kilogramme de banane plantain a varié au cours de l'année 2023, de 200 FCFA à 700 FCFA sur les marchés à Abidjan.

+350%

Prix national



Prix Instable

IGNAME

Les prix de l'igname, toutes variétés confondues ont varié au cours de l'année 2023, sur le marché de gros de Bouaké de 150 FCFA, aux mois de décembre et janvier pour les variétés Bètè-Bètè et Florido à 1 200 FCFA pour la variété Kponan en juillet 2023.



PRODUCTION ANIMALE

D'après les analyses de la FAO en juin 2023, la production mondiale totale de viande, pour l'année 2023, devrait légèrement augmenter pour atteindre 364 millions de tonnes (poids équivalent carcasse). Cette augmentation est principalement attribuée à une hausse de la production mondiale de viande de volaille, qui devrait connaître la plus forte expansion en volume. La production mondiale de viande ovine devrait également connaître une augmentation en Asie et en Océanie.

En revanche, la production mondiale de viande porcine devrait légèrement diminuer (-0,5 %) pour atteindre 121,7 millions de tonnes en équivalent poids carcasse, principalement en raison d'une forte baisse de la production en Europe. Cette baisse est imputable à l'impact persistant du virus de la peste porcine africaine, à des marges de production plus faibles et à une demande intérieure légèrement moins forte.

La production mondiale de viande bovine devrait également diminuer légèrement, en raison de la réduction des effectifs de bétail, des coûts élevés et des pénuries d'aliments pour animaux, ainsi que de la baisse des poids en carcasse dans plusieurs grandes régions productrices, malgré quelques augmentations dans d'autres régions.

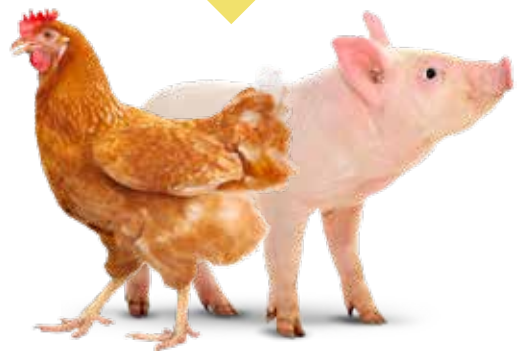
Par ailleurs, sur l'ensemble de l'année 2023, l'Indice FAO des prix de la viande a affiché une valeur moyenne de 114,6 points, soit un recul de 4,2 points (3,5%) par rapport à 2022. Ce recul est dû à l'augmentation des disponibilités exportables dans les principales régions d'exportation, confrontées à de faible demande à l'importation dans les principaux pays importateurs de viande. Ce qui s'est traduit par une diminution des valeurs moyennes annuelles de la viande de bovins, de volailles et d'ovins, laquelle a été partiellement compensée par la hausse des prix moyens de la viande porcine.

Concernant les produits laitiers, l'Indice FAO des prix a affiché une valeur moyenne de 118,8 points, soit un recul de 23,6 points (16,6%) par rapport à la moyenne de 2022. Cette baisse des prix des produits laitiers est due à l'apathie de la demande à l'importation, en particulier sur le marché au comptant, dans un contexte d'abondance des stocks dans les pays importateurs.

Au niveau national, la Filière Avicole, a été marquée en 2023, par la reprise des Journées Nationales Avicoles (JNA), arrêtées depuis 2018 du fait de la COVID-19.

Le MIRAH a procédé à la mise en place de vingt-trois (23) nouveaux projets couvrant tous les domaines et filières de la production animale et halieutique (Santé animale, alimentation, génétique, etc.) en vue d'atteindre l'objectif de couvrir 65 % des besoins de consommation des populations en produits animaux et halieutiques en 2026, à travers la production nationale, tel que définie par la Politique Nationale de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (PONADEPA 2022-2026).

Objectif :
couvrir 65%
des besoins
en 2026



CÉRÉALES

Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la production mondiale de riz pour la saison 2022-2023 devrait s'élever à 516 millions de tonnes, soit 1,6 % de moins que la production de l'année précédente. Pour les années 2023-2024, la production mondiale de riz devrait croître de 1,3% pour atteindre 523,5 millions de tonnes, tandis que le volume des échanges internationaux devrait chuter de 4,3% pour s'établir à 53,6 millions de tonnes. L'augmentation de la production de riz est attribuée à de nombreux facteurs, notamment l'augmentation des zones irriguées, les variétés de riz à haut rendement, l'utilisation de produits agrochimiques, etc. La Chine occupe la première place du classement avec un volume de production supérieur à 145 millions de tonnes. Elle est le plus grand producteur de riz au monde, récoltant 25 % de la production mondiale. Elle est suivie par l'Inde, l'Indonésie et le Bangladesh.

Objectif riz :
Autosuffisance
en 2025
Exportation
en 2030



Au niveau national, la production, au titre de 2023, est estimée à 1,3 million de tonnes. Aussi, les efforts du pays, soutenus par les partenaires techniques et financiers, ont-ils favorisé une augmentation de 9% des superficies en zones pluviales et en zones irriguées de 22%. Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR 2020-2030), qui vise à atteindre l'autosuffisance alimentaire en 2025 et passer à l'exportation en 2030, le gouvernement a mis 850 000 hectares de surfaces aménagées, à la disposition des acteurs de la filière. Dans la même dynamique, l'État a investi dans 30 unités de transformation dont 18 sont opérationnelles. En outre, l'année 2023 a été marquée par la création de l'Observatoire National du Riz Côte d'Ivoire (ONDRiz-CI) sous la supervision du secrétariat de l'Observatoire de la CEDEAO sur le Riz (ERO). Il s'agit d'une plateforme multi-acteurs, conceptualisée et créée par la CEDEAO et ses partenaires, en vue de faciliter la collaboration, de catalyser la croissance, de suivre les progrès et de communiquer l'impact de l'industrie rizicole Ouest-Africaine. Le tout, en établissant, coordonnant et exploitant des synergies entre les investissements pour atteindre une efficacité, une compétitivité et un impact maximum.

LÉGUMES

La production mondiale de tomate est passée de 177,3 millions de tonnes en 2016 à plus de 186,8 millions de tonnes en 2023. La hausse de cette production est en lien avec l'augmentation significative des superficies emblavées de tomate à travers le monde. Celles-ci sont passées de 4 854,4 milliers d'hectares à 5 051,9 milliers d'hectares entre 2016 et 2023 (source : www.mordorintelligence.com). Cependant, en raison des coûts de production élevés (lutte contre Tuta absoluta, réchauffement des serres, etc.), pour la campagne 2023, la valeur moyenne mondiale bord champ d'une tonne de tomate (estimée au 2 juin 2023) se situe aux alentours de 136 USD, en hausse de 40% par rapport au niveau (déjà record) de 2022, et de 60% par rapport au prix moyen global des trois années précédentes (de 2020 à 2022).

En ce qui concerne l'oignon, la production 2022/2023 est estimée à 106 millions de tonnes, dont 92% sont destinés au marché local des pays producteurs, tandis que le marché d'exportation représente environ 8%, soit 8,5 à 9 millions de tonnes. De manière globale, la production d'oignon observe une baisse d'environ 20 à 30%. Cette situation est due à des phénomènes météorologiques extrêmes qui n'ont pas épargné les producteurs (pluies intenses, vagues de froid, attaques de parasites...). En ce qui concerne l'Afrique, le Maroc est le troisième exportateur africain d'oignon après l'Égypte et l'Afrique du Sud.

Au niveau national, la production nationale de légumes reste plafonnée à 700 000 T/an ; les importations étant de 300 000 T/an, dont 100 000 T/an importées d'Europe et du Maroc (tomates, carottes, etc.) et 200 000 T provenant des pays de l'hinterland, essentiellement le Burkina Faso (tomates, aubergines, carottes et haricot vert) et le Niger (oignon de variété violet de Galmi). La production de la tomate est de 44 578 T contre des importations de 19 815 T (pour une valeur de 1 842 000 USD). En ce qui concerne l'oignon, la situation est plus grave : la production nationale est de 8 226,98 T et les importations de 295 275,7 T, correspondant à une valeur de 4 826 000 USD.

Oignon :
8226 T produites
VS
295275 T
importées



PRINCIPAUX RESULTATS
GOUVERNANCE, FONCTIONNEMENT
& GESTION FINANCIERE

2023

Organes de gouvernance

Toutes les sessions des organes de gouvernance prévues, au cours de l'exercice 2023, ont été tenues dans les délais. Ainsi :

- Le Conseil d'Administration a tenu deux (2) sessions, à savoir, (i) la 59^{ème} session, le 30 mai 2023 et la 60^{ème} session, le 22 décembre 2023. Ces deux sessions ont porté respectivement sur l'adoption (i) des rapports annuels de l'exercice 2022 et (ii) du PAA et du Budget 2024.
- L'Assemblée Générale Ordinaire, lors de sa 24^{ème} session tenue le 22 juin 2023 a abouti à l'approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et les Comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Fonctionnement de la Direction Exécutive

Le Comité de Direction a tenu 7 réunions dont : (i) la première, le 17 janvier 2023, a porté sur la définition des orientations pour la commémoration des 20 ans du FIRCA, (ii) la deuxième, organisée le 04 mai 2023, a été consacrée à l'adoption des résultats de l'étude diagnostic des serres du PRO2M, (iii) la troisième, organisée le 12 juillet 2023, a été consacrée à la gestion des archives et de la documentation du FIRCA : situation au 31 mai 2023 et à l'opérationnalisation de la plateforme électronique de la gestion suivi-évaluation et de passation de marchés, (iv) la quatrième, organisée le 17 août 2023, a été consacrée à la restitution des travaux pour l'actualisation de la nouvelle cartographie des risques du FIRCA par le Cabinet MK Conseil et Formation, (v) la cinquième, organisée le 25 octobre 2023, a été consacrée à l'élaboration du PO 2024-2026 du FIRCA, (vi) la sixième, organisée le 21 novembre 2023, a été consacrée au cadrage du PAA et du Budget 2024 et (vii) la septième, organisée le 19 décembre 2023, a été consacrée à la restitution de la formation de deux (2) cadres du DCARA sur la production de légumes sous serres à l'île de la Réunion en juin 2023.

Le Comité des Agréments et des Marchés (CAM), a examiné 127 dossiers. Ce qui a contribué à la signature de 353 marchés, pour un montant total de 18 354 293 834 FCFA.

Les supports de communications produits en 2023, ont concouru à (i) accroître la visibilité des actions de l'institution auprès des acteurs du secteur agricole, des partenaires au développement et du grand public national et international, (ii) amplifier la visibilité des filières agricoles et des actions conduites à leur profit, aux plans local et international, et (iii) contribuer à l'adoption des bonnes pratiques et innovations technologiques par les acteurs du secteur.

Pour marquer la célébration du 20^{ème} anniversaire du FIRCA, de nombreux supports ont été réalisés : (i) 1 livret-agenda (100 exemplaires), 1 livre d'or du FIRCA (300 ex.), 1 plaquette institutionnelle (1000 ex.), 7 insertions publicitaires presse ; (ii) 30 affiches routières 12m², 5 visuels de branding du siège, 15 visuels de branding de stands et 3 de box d'accueil, 6 fonds de scène, 21 kakemonos ; (iii) 1 film institutionnel, 15 capsules vidéo, 3 spots publicitaires télé et 1 spot radio, ainsi que (iv) 11 visuels d'annonce web.

Il a également été produit : (i) le rapport annuel 2022 (500 ex.), (ii) 1000 agendas, 300 notebooks, 2300 calendriers, 400 cartes de vœux et de remerciements, (iii) 1 kakemono et (iv) 19 200 cartes de visite pour l'ensemble du personnel.

Pour la promotion des filières agricoles, il a été édité : (i) le magazine « La Filière du Progrès » numéro 32 (2000 ex.) portant à sa Une la Filière des Elevages En Développement, (ii) 1 flyer sur la Filière Safou (1500 ex.), (iii) 1 plaquette sur la Filière Anacarde pour la participation du FIRCA au SIETTA (500 ex.), (iv) 1 guide fiscal simplifié pour les sociétés coopératives de la Filière Hévéa (200 ex.) et 110 diplômes, pour les Journées De l'Hévéa (JDH 2023) (v) 2 kakemonos, 4 banderoles.

Enfin, pour le compte des projets conventionnés, il a été édité : (i) 2 kakemonos, 1 banderole et 1 plaquette institutionnelle (500 ex.) pour le lancement du projet PRECCINOV, (ii) 1 plaquette (200 ex.) dans la cadre du SARA 2023 et des éditions de fin d'année pour le PRO2M (700 calendriers bancaire, 200 agendas, 6 000 autocollants, 600 affiches) et (iii) 1 bloc-notes pour le FCIAD (500 ex.).

Mobilisation des ressources financières

Les ressources globales mobilisées (toutes sources), d'un montant total de 30 085 928 560 FCFA

contre 36 861 034 395 FCFA à la même période en 2022 (-18,47 %), se répartissent comme suit :

Désignation	Montant 2023 (en FCFA)	Montant 2022 (en FCFA)	Variation
cotisations professionnelles	13 965 194 284	17 112 981 667	-18%
contribution de la Filière Café-Cacao	1 974 792 070	2 021 060 789	-2%
subventions de l'Etat	750 000 000	775 000 000	-3%
TVA exonérée	44 111 567	57 190 010	-23%
PDC2V	9 463 815 284	7 163 222 480	+64%
PRO2M	1 229 650 170	2 712 868 735	-55%
PURGA 2 / Fruits	0	2 800 000 000	-100%
PURGA 2 / Manioc	50 000 000	103 943 960	-55%
PURGA 2 / Banane Plantain	50 000 000	982 256 000	+95%
Produits Bancaires	964 790 026	911 777 113	+5,8%
Projet RESCO	751 630 800	925 446 961	-19%
Fonds pour Adaptation	841 944 359	ND	+100%

Sur la base des données chiffrées ci-dessus, les ressources du FIRCA au 31 décembre 2023,

d'un montant total de 30 085 928 560 FCFA, proviennent de quatre (4) sources dont :



- **53% - cotisations des filières agricoles**
15 939 986 354 FCFA
- **41,2% - partenaires au développement**
12 387 040 613 FCFA
- **2,6% - l'Etat et la TVA exonérée**
794 111 567 FCFA
- **3,2% - des produits bancaires**
964 790 026 FCFA

Le montant total des ressources mobilisées au cours de l'exercice 2023, auprès des dix (10) filières agricoles ayant participé au processus normal de cotisation et de la Filière Café-Cacao, s'établit à

15 939 986 354 FCFA contre 19 134 042 456 FCFA en 2022, soit une baisse de 3 194 056 102 FCFA (-16,69%), avec un taux de mobilisation des cotisations de 68,47% par rapport aux prévisions.

A fin décembre 2023, la contribution des filières à la mobilisation des ressources est de 50,53% pour la Filière Hévée, 18,76% pour la Filière Palmier à Huile, 6,81% pour la Filière Coton, 12,39% pour la Filière Café-Cacao et 10,42% pour la Filière Anacarde. Ces cinq (5) filières ont contribué à hauteur de 99 % du montant global.

De 2004 à fin décembre 2023, le cumul des cotisations mobilisées auprès des filières agricoles s'établit à 215 013 813 179 FCFA. Ce montant est assuré à 99,76% par 7 filières agricoles, à savoir la Filière Hévée (44,24%), la Filière Café-Cacao (18,95%), la Filière Palmier à Huile (16,51%), la Filière Coton (11,89%), la Filière Anacarde (7,16%), la Filière Banane dessert (0,85%) et la Filière Avicole (0,16%). Ces sept (7) filières sont considérées comme des filières cotisantes autonomes, à même d'assurer la prise en charge du financement de leurs programmes de développement.

Les 5 autres filières cotisantes (Porcine, Ruminants, Ananas, Mangue et Pêche) ont contribué pour 0,24%. Ces 5 filières sont qualifiées de filières cotisantes non autonomes, émergeant sur la Caisse de Solidarité pour le financement complémentaire de leurs projets de développement.

Le fonctionnement du FIRCA est assuré à hauteur de 10% par toutes les filières agricoles, dont 5% par les filières prenant part au mécanisme formel de cotisation professionnelle en vigueur (hors Filières Café-Cacao et Ruminants), en conformité avec les engagements pris vis-à-vis des filières lors de la mise en place du FIRCA. Aussi, faut-il relever que l'apport de la Filière Café-Cacao reste déterminant, pour assurer le fonctionnement de l'institution, au regard de sa contribution qui représente 60% (13 025 409 522 FCFA sur 21 660 794 285 FCFA), du financement du fonctionnement depuis le démarrage des activités du FIRCA, en 2004.

Filières	Prévision 2024 (en FCFA)	Réalisations au 31 décembre 2023 (en FCFA)	Taux de réalisation par rapport aux prévisions au 31/12/2023	Poids de chaque filière
Hévée	10 686 700 000	8 054 335 520	75,37%	50,529%
Palmier à Huile	3 658 500 000	2 990 230 848	81,73%	18,76%
Coton	2 280 000 000	1 084 872 107	47,58%	6,81%
Café-Cacao	4 847 256 000	1 974 792 070	40,74%	12,39%
Anacarde	1 560 000 000	1 660 679 394	106,45%	10,42%
Banane dessert	161 700 000	140 034 147	86,60%	0,88%
Avicole	38 600 000	28 776 161	74,55%	0,18%
Porcine	3 200 000	1 336 400	41,76%	0,01%
Ananas	6 900 000	3 727 707	54,02%	0,02%
Mangue	33 000 000	0	0,00%	0,00%
Pêche	6 000 000	1 202 000	20,03%	0,01%
Total	23 281 856 000	15 939 986 354	68,47%	100%

Engagements pour le financement des programmes des filières

Le montant des engagements pour le financement des Programmes de Développement des Filières (PDF), en 2023, se chiffre à 16 759 165 317 FCFA, contre 18 931 132 179 FCFA en 2022, soit

une baisse de 2 171 966 862 FCFA (- 11,47%). Selon les guichets de financement, le montant des engagements des Programmes de développement des filières se répartit comme suit :



- **25,10 % - Recherche appliquée**
4 206 128 311 FCFA
- **66,16 % - Conseil/Formation**
11 087 388 844 FCFA
- **5,08 % - Appui aux OPA**
851 924 581 FCFA
- **3,66 % - Caisse de Solidarité des filières non cotisantes ou aux ressources limitées**
613 723 581 FCFA

Les engagements pour le financement des Programmes de Développement Agricole Conventionnés s'établissent, en 2023,

à 10 426 759 340 FCFA, contre 14 761 463 938 FCFA en 2022, soit une baisse de 4 334 704 598 (- 29,36%).

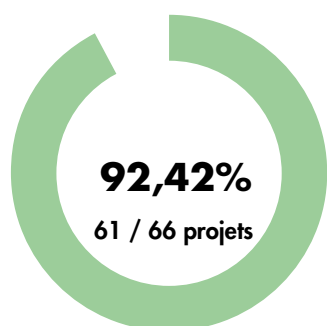
PRODUITS (milliers de FCFA)	BUDGET 2023	REALISATIONS AU 31/12/2023	TAUX
1. COTISATIONS FILIERES	18 434 600	13 965 194	76%
Financement des Programmes (*)	17 519 179	13 274 038	76%
Administration FIRCA (**)	915 421	691 156	76%
2. CONTRIBUTION FILIERE CAFE CACAO	4 847 256	1 974 792	41%
Financement des Programmes (*)	3 958 056	1 127 985	28%
Administration FIRCA (**)	889 200	846 807	95%
3. SUBVENTIONS DE L'ETAT	300 000	750 000	250%
Financement des Programmes (*)	0	0	0%
Administration FIRCA (**)	300 000	750 000	250%
4. PRODUITS BANCAIRES	650 000	964 790	148%
Administration FIRCA (**)	650 000	964 790	148%
5. TVA EXONEREE (*)		22 056	
6. PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT	11 694 830	12 387 041	106%
Financement des Programmes (*)	10 908 220	11 042 593	101%
Administration FIRCA (**)	786 610	1 344 448	171%
7. RESSOURCES SPECIFIQUES	210 000	323 830	154%
Ressources spécifiques (**)	210 000	323 830	154%
TOTAL PRODUITS	36 136 686	30 387 703	84%
(*) Financement des programmes des Filières	32 385 455	25 466 672	79%
(**) Administration du FIRCA	3 751 231	4 921 031	131%

CHARGES	BUDGET 2023	REALISATION AU 31/12/2023	
		Montant	Taux
1. INVESTISSEMENTS	120 000 000	133 401 833	111%
2. FONCTIONNEMENT	3 631 231 000	3 863 976 878	106%
3. PROGRAMMES	36 844 824 800	27 185 924 657	74%
TOTAL FONCTIONNEMENT	3 751 231 000	3 997 378 711	107%
TOTAL PROGRAMMES	36 844 824 800	27 185 924 657	74%
TOTAL GENERAL	40 596 055 800	31 183 303 368	77%

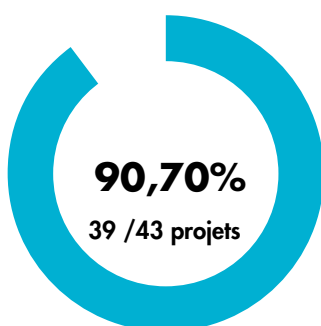
Synthèse de la gestion des programmes de développement des filières

Pour mieux rendre compte des actions d'appui au développement des filières agricoles de Côte d'Ivoire, les résultats présentés portent sur l'ensemble des programmes financés, aussi bien sur les cotisations des filières, que sur les ressources mobilisées auprès des partenaires au développement, dans le cadre des programmes de développement agricole conventionnés.

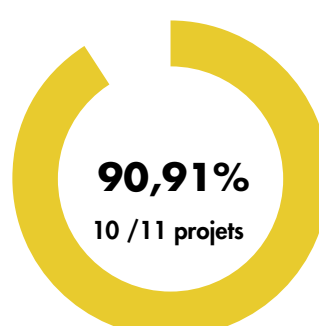
Au cours de l'exercice 2023, 155 actions-projets sur les 171 inscrites au PAA 2023 sont exécutées ou en cours d'exécution, soit un taux de réalisation de 90,64% contre 90,53% à la même période en 2022 (progression de 0,11% : 153/169 projets). Selon les domaines d'intervention du FIRCA, les 155 actions-projets exécutées et/ou en cours d'exécution sont réparties comme suit :



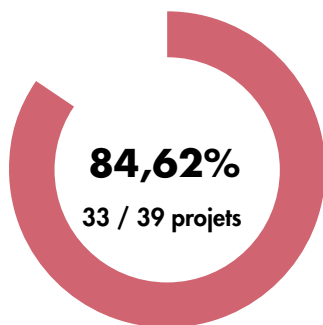
Recherche appliquée



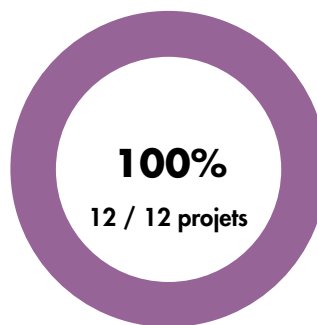
Conseil agricole



Formation professionnelle agricole



Appui et renforcement des capacités aux OPA



Études d'accompagnement des filières

Au terme de la mise en œuvre du PAA 2023, les 25 filières agricoles programmées ont vu l'exécution ou le démarrage effectif de leurs projets de développement. Il s'agit de 7 filières cotisantes autonomes sur 7 (Café, Cacao, Hévéc, Palmier à Huile, Coton, Anacarde, Banane dessert et Aviculture), de 5 filières cotisantes non autonomes

sur 5 (Ananas, Mangue, Porcine, Ruminants et Pêche & Aquaculture) et de 12 filières non cotisantes sur 12 (Cola, Riz & Maïs, Manioc, Banane Plantain, Légumes, Oignon, Élevages En Développement, Cocotier, Karité, Gingembre, Poivre et Fruits & Fleurs).



PRINCIPAUX RESULTATS
GESTION DES PROGRAMMES DE
DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES

2023

PROGRAMMES DES FILIÈRES | 2023

Pour tous les programmes de développement des filières exécutés au cours de l'exercice 2023, un accent particulier a été mis sur les projets ayant

enregistré des acquis pertinents pour les acteurs agricoles.

Filière Café-Cacao

Le financement des programmes Cacao et Café provient des ressources mobilisées auprès du Conseil du Café-Cacao.



Au titre des acquis du programme Cacao :

- 1063 clones de la collection et des parcs à bois de Divo sont suivis et entretenus
- 1 répertoire de 165 clones de la collection de Divo, avec leurs traits distinctifs, disponible
- 37 accessions introduites de Reading (Angleterre), dans le cadre de la poursuite de l'enrichissement des collections
- 15 clones et 25 familles hybrides ont été caractérisés sur le plan agromorphologique
- 3 espèces virales (B, D, E) de la maladie de CSSV identifiées en Côte d'Ivoire et conservées en serre à Bouaflé
- neuf (9) cartes de zonage agro-climatique, 6 cartes d'aptitude culturale, 9 cartes de zonage agro-pédo-climatique et huit (8) cartes de fertilité du sol sont disponibles
- les aptitudes technologiques (grainage, épreuve de coupe, CRN, ...) de 20 clones et 57 hybrides connues
- les caractéristiques organoleptiques de 25 familles de cacao, comprenant 17 hybrides et 08 clones sont connues
- 30 stations agrométéorologiques installées pour la collecte des données agrométéorologiques.



Au titre des acquis du programme Café :

- Les collections de base de caféier ont été reconstituées (une collection de caféier d'altitude de 2,5 hectares a été réhabilitée à Man, restauration des génotypes perdus de la collection de Divo, enrichissement de la collection de Divo)
- 100 accessions de la collection de café sauvage ont été greffées en pépinière à Divo pour la mise en plantation à Soubré
- La structure génétique de 70 accessions paysannes est connue
- Le champ semencier de 2 ha, mis en place à Soubré, a été densifié et entretenu

- 1 pépinière de 92 génotypes a été mise en place, en vue de l'identification de marqueurs de gènes de résistance à la trachéomycose
- Une pépinière de 15 potentiels géniteurs a été mise en place pour l'évaluation de leur résistance à la sécheresse
- Les caractéristiques sensorielles des 11 clones d'Arabusta sont disponibles.

Filière Cola

Le financement du programme de la filière provient de la Caisse de Solidarité.



Au titre des acquis :

- 3 nouvelles espèces ont été introduites en collection : Cola acuminata, C. cariceafolia (cola d'araignée) et Garcinia kola (petit cola)
- 1 article a été publié sur l'utilisation des marqueurs SNP pour la détermination de la diversité génétique du colatier : «Genetic diversity and structure of kola tree clones germplasm in Côte d'Ivoire using SNP markers»
- 2 champs semenciers pour une superficie totale de 3 ha créés à Divo et à Man
- 0,75 ha de parc à bois ont été mis en place à Divo (0,5 ha) et à Man (0,25 ha)
- 2 techniques de compostage mises au point, avec la détermination des compositions physico-chimique pour étudier la fertilisation du colatier
- 1 liste de critères empiriques de qualité de la noix de cola est disponible.

Filière Poivre

Le financement du programme de la filière provient de la Caisse de Solidarité.



Au titre des acquis :

- 2 parcs à bois créés à Divo et à Azaguié pour la production du matériel végétal performant
- 2 fiches techniques de production de plants et de poivre disponibles
- Les caractéristiques physiques, chimiques et sensoriels du poivre de Côte d'Ivoire sont connues.

Filière Hévéa

Le financement des projets de la Filière Hévéa provient des cotisations de cette filière.



Au titre des acquis :

- Le dispositif de conservation des JBG de quarantaine a été renforcé, en vue de la conservation des clones acquis, dans le cadre des échanges multilatéraux sous l'égide de l'IRRDB
- Le renforcement de la diversité génétique des clones d'hévéa en Côte d'Ivoire, avec l'installation des JBG de base (Anguéoudou et SCASO), des séries IRCA1100 à 1400
- Les Champ de Clones à Grande Echelle (CCGE) des séries 1100 à 1400 de la SOGB sont installés
- Le dispositif de veille sanitaire a été renforcé, avec l'implication des plantations industrielles et l'existence d'un groupe WhatsApp, regroupant 165 producteurs leaders, repartis sur l'ensemble de la zone de production hévéicole
- La technologie de transformation des graines d'hévéa en huile et savon est maîtrisée
- 200 000 plantations encadrées
- 1 call center fonctionnel avec un numéro vert (1375) actif
- 568 moniteurs et 94 contrôleurs ordinaires ont été formés sur le Conseil Économique et Entrepreneurial Agricole
- 120 saigneurs ont été formés à la pratique de la saignée inversée
- 60 nouveaux régisseurs formés à la pratique de la saignée et aux normes de gestion technique, administrative et comptable d'une plantation d'hévéa
- 30 régisseurs ont été recyclés
- 2 unions de SCOOP créées dans la région de la ME et à Guiglo
- 1 guide simplifié, sur la fiscalité appliquée aux coopératives agricoles, est disponible.

Filière Gingembre

Le financement du programme de la Filière Gingembre provient de la Caisse de Solidarité.

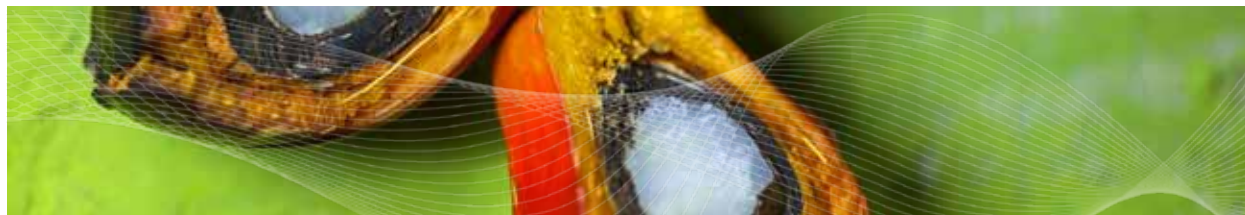


Au titre des acquis :

- 25 accessions de gingembre conservées au laboratoire de biologie et d'amélioration des productions végétales de l'Université Nangui Abrogoua (UNA)
- L'extraction de l'ADN de toutes les accessions collectées a été réalisée.

Filière Palmier à Huile

Le financement du programme de la Filière Palmier à Huile provient de cotisations de cette filière.

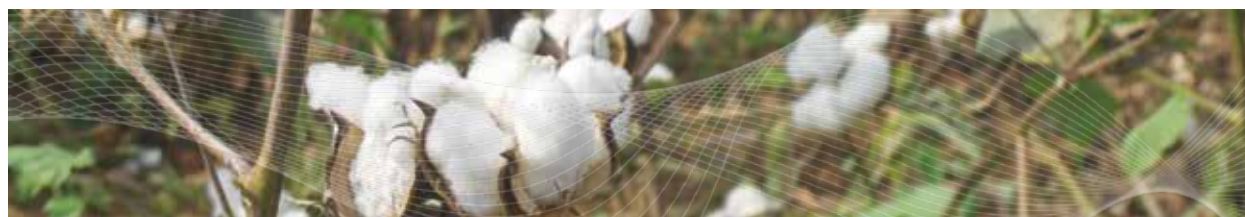


Au titre des acquis :

- 3 descendances (Deli x Angola) x La Mé du bloc génétique d'Ehania ont été sélectionnées pour une sortie variétale, en vue d'une diversification du matériel végétal pour la production de semences
- 1 protocole du test de tolérance du palmier à huile à Ganoderma est disponible pour l'identification de Ganoderma en pépinière
- Les conditions d'utilisation en Côte d'Ivoire de la perche motorisée de récolte des régimes de palme et des alvéoles à conteneur (Roots trainer) en pépinière sont connues
- 44 075 planteurs de palmier à huile exploitant 230 344 ha encadrés
- 25 agents d'encadrement de l'USCEB formés sur les techniques d'animation d'un Champ Ecole Paysan (CEP), en renforcement du dispositif de Conseil Agricole
- 20 agents de contrôle phytosanitaire, 7 cadres de sociétés agro-industrielles et 7 chercheurs ont été formés sur la reconnaissance des symptômes de la pourriture basale du stipe du palmier à huile due au champignon Ganoderma et la lutte prophylactique
- Les capacités techniques des acteurs de la Filière Palmier à huile ont été renforcées sur les normes RSPO (membres du Comité de Développement Durable de l'AIPH, 17 représentants des sociétés coopératives de la Filière Palmier à Huile)
- 4 Référentiels Emplois-Activités et Compétences (REAC) disponibles et 4 Référentiels de Formation (RF) disponibles, pour les métiers d'encadreur, pépiniériste, agent phyto-sanitaire et récolteur.

Filière Coton

Le financement des projets de la Filière Coton provient des cotisations de cette filière et du projet RESCO.



Au titre des acquis :

- Les quantités de semences de pré-base et de base de coton produites s'établissent comme suit : 79 710 kg de G3, 3 810 kg de G2, 115 kg de G1 et 41 kg de G0
- 1 fiche actualisée d'application des fertilisants et stimulants est disponible
- 3 nouvelles formulations d'insecticides ont été proposées pour la gestion des jassides au cours de la campagne agricole 2023-2024 (Fluxametamide 100 g/l (300 ml/ha), Association Pyridine 200 g/l + Diamine 150 g/l (500 ml/ha), Flonicamide 500 g/kg (50 g/ha))

- La production de coton graine s'élève à 236 179 tonnes, en raison de l'attaque des jassides, avec un rendement qui se situe autour de 574 kg/ha
- 3 234 Champs Ecoles Paysans (CEP) ont été mis en place avec 45 765 producteurs inscrits
- 40 835 producteurs ont utilisé la fumure organique sur 84 716 ha
- 44 419 ha aménagés par 16 744 producteurs pour lutter contre l'érosion des sols
- La charte qualité coton est disponible pour l'amélioration de la qualité de la fibre
- 69 Superviseurs et Responsables de formation des sociétés cotonnières, ont été formés sur les thèmes relatifs à la « Défense et la Restauration des Sols : impact sur la productivité » et à la « fertilisation raisonnée par la méthode N-NH4+ »
- 173 élus et techniciens de la FPC-CI ont été formés à la gestion des Activités Génératrices de Revenus (AGR) et au contrôle de la qualité du coton graine dans les usines d'égrenage.

Filière Anacarde

Le financement des projets de la Filière Anacarde a été assuré par les cotisations de cette filière et les ressources mobilisées sur le projet PPCA.



Au titre des acquis :

- Huit (08) Arbres Potentiellement Haut Producteurs (APHP) avec un rendement potentiel de 30 – 70 kg/arbre/an, retenus comme candidats à la diffusion
- 6 grandes familles génétiques d'anacardiens des vergers ivoiriens établies, à partir des marqueurs génétiques
- 44 Stations Agro-Météorologiques, installées dans le bassin anacardier, mises à la disposition de la SODEXAM
- 1 protocole d'analyse de la vulnérabilité des producteurs d'anacarde au changement climatique, disponible
- 1 système de Veille Sanitaire des anacardiens, pour le suivi et le conseil aux producteurs en temps réel, opérationnel
- L'acquisition des terres pour 2 CDC (50 ha à Koflandé et 32 ha à Koro-Sanankoro) par la Filière Anacarde
- 1 forage réalisé sur chacun des 2 CDC
- 1 dispositif de 274 conseillers agricoles et 35 Techniciens Spécialisés Anacarde opérationnel depuis 2019
- 247 750 producteurs formés dont 52 650 femmes (21%) à travers les Champs Ecoles Paysans (CEP)
- La vulgarisation électronique (sms vocaux, appel gratuit du call center) est opérationnelle
- La réhabilitation de 56 131 ha de vergers d'anacardiens (mise à bonne densité des vergers denses, protection phytosanitaire et fertilisation des arbres restants)
- 7 453 ha de nouvelles plantations créées avec des plants greffés.

Filières Fruitières et Horticoles

Le financement des projets des Filières Banane dessert, Ananas et Mangue provient des cotisations des dites filières, de l'Etat (PURGA II) et de la caisse de solidarité.

Au titre des acquis :

Safou



- 2 techniques de conservation du Safou sont disponibles avec l'utilisation de l'hexanal (conservation du fruit et retard de la maturité du fruit).

Banane dessert



- La sensibilité des champignons aux fongicides utilisés pour lutter contre la cercosporiose du bananier est connue par zone de production
- 2 moyens de lutte contre les champignons post-récolte de la banane sont connus (l'utilisation de l'antifongique Fludioxonil, la technique de confection de bouquets de bananes hors bain et traités par un antifongique)
- 1 guide pratique portant sur la prise en compte des questions environnementales en plantation de banane dessert est disponible
- 120 responsables de production, des équipes phytosanitaires et des membres du service environnement des plantations de banane dessert ont bénéficié d'un renforcement de capacités en matière de protection de l'environnement
- La capacité de production de la banane dessert a été augmentée (préparation de sol de 100 hectares de parcelles de production de banane dessert dans le cadre de la mise en œuvre du PURGA 2)
- Les moyens de conditionnement de la banane dessert ont été améliorés, à travers la mise à disposition aux membres de la faïtière OCAB de 398 113 emballages.

Ananas



- Des outils de renforcement de capacité des producteurs en matière de gestion technico-économique d'une exploitation d'ananas sont disponibles (un manuel de formation et un cahier du producteur)
- Les capacités techniques de 26 producteurs d'ananas ont été renforcées en matière de gestion technico économique de leurs exploitations
- La capacité de production des producteurs d'ananas a été améliorée par la distribution d'équipements, de matériels et d'intrants agricoles dans le cadre du PURGA 2.

Papaye



- L'installation d'un séchoir pour la production de la papaye séchée par la FENAPROPACI, en vue de la diversification des produits de la papaye.

Filière Riz

Le financement des actions conduites pour la Filière Riz provient de la Caisse de Solidarité.



Au titre des acquis :

- La mise à la disposition de l'OIA-RIZ, dans le cadre de la mise en œuvre de la convention portant sur l'appui à la production de semences certifiées de riz, de :
 - 745 kg de semences
 - 3 tonnes d'engrais
 - 1,6 tonnes d'urée
 - 203 litres d'herbicide
 - 32 litres d'insecticides
 - 15 litres et 16 kg de fongicides.

Filière Légumes/Maraîchers

Le financement des actions conduites pour la Filière Légumes/Maraîchers provient de la Caisse de Solidarité et du PRO2M.



Au titre des acquis :

- 140 ha répartis sur 29 sites aménagés pour la production de légumes en toutes saisons
- 12 aires de conditionnement de légumes ont été construites
- Un GIE dénommé « Groupement d'Intérêt Economique des Professionnels de la production de légumes de Côte d'Ivoire » formé par les 31 bénéficiaires des périmètres aménagés
- 4 685,85 tonnes de légumes produits sur les parcelles aménagées et réhabilitées, dans le cadre du PRO2M
- 1 424 personnes issues de 31 OPA ont été formées sur les bonnes pratiques de production maraîchères sur les sites réhabilités du PRO2M
- 737 personnes issues des 31 comités d'irrigation mis en place dans le cadre du PRO2M, ont été formées à l'utilisation et à l'entretien des équipements d'irrigation
- 323 personnes ont été formées sur l'organisation et le fonctionnement d'une société coopérative
- 167 personnes issues des 31 comités de commercialisation ont été formées aux techniques de commercialisation
- 71 personnes ont été formées à l'utilisation, à la gestion et à la maintenance du dispositif d'irrigation
- 31 responsables et 138 membres de 10 organisations professionnelles agricoles (OPA) ont été formés à la gestion managériale
- 188 personnes ont été formées sur divers aspects, dans le cadre de l'appui à la gouvernance des OPA
- 115 personnes ont été formées sur les itinéraires techniques de production (conduite d'une culture, fertilisation minérale et organique et amélioration de la fertilité des sols, défense des cultures)
- Une batteuse-vanneuse de soja a été mise à la disposition d'un groupement de 200 membres dans la localité de Kong
- 1 base de données dynamique des principaux acteurs de la Filière Maraîchère dans 30 régions, élaborée
- 152 ha de périmètres réhabilités pour la production de légumes en toutes saisons.

Filière Oignon

Le financement des projets conduits pour la Filière Oignon provient de la Caisse de solidarité et du FIDA (PADFA).

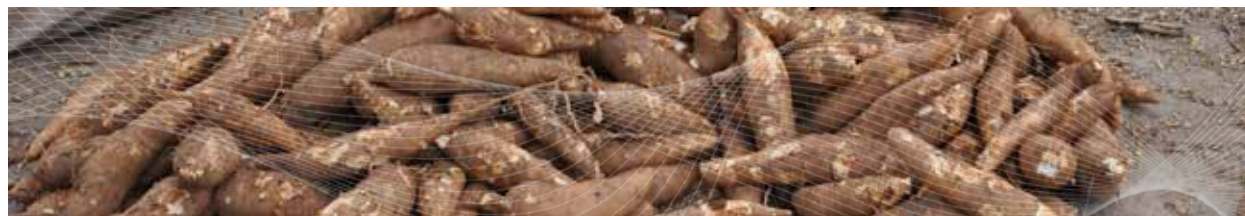


Au titre des acquis :

- La technique de fabrication des cases métalliques de conservation du Burkina-Faso a été transférée aux artisans ferronniers des zones de Ferkessedougou, Korhogo, Boundiali, Niakara et Bouaké
- 37 artisans ferronniers ivoiriens maîtrisent les techniques de construction des cases de conservation de l'oignon
- 10 cases de conservation d'oignon construites, à titre pilote à Ferkessedougou, Korhogo, Boundiali et Niakara, pour améliorer la durée de conservation de l'oignon tout en réduisant les pertes.

Filière Manioc

Le financement des projets conduits pour la Filière Manioc provient du PRO2M, de la Caisse de solidarité et de l'Etat (PURGA II).



Au titre des acquis :

- 1 complexe d'agents pathogènes aussi bien fongiques, bactériens que nématologiques, responsable de la pourriture des racines tubéreuses de manioc en Côte d'Ivoire a été identifié
- Les cartes de la distribution spatiale et de la sévérité de la pourriture des racines du manioc sont disponibles
- 14 nouvelles variétés améliorées de manioc diffusées en milieu paysan pour l'amélioration quantitative et qualitative de la carte variétale du manioc en Côte d'Ivoire
- 66 ha équipés en système d'irrigation en vue de contribuer à la mise en place d'un système de production, en toutes saisons, de boutures de manioc
- De nouvelles variétés, permettant d'obtenir des rendements de l'ordre de 30 tonnes/hectare, ont été diffusées, pour une amélioration de la production de manioc
- Des CPSAM ont été installés et sont fonctionnels, contribuant ainsi à une amélioration de la mécanisation des opérations culturales du manioc
- Le plateau technique de 66 unités de transformation de manioc a été renforcé
- 113 000 tonnes de manioc transformés par les unités équipées
- 1 pool de 64 pépiniéristes formés aux techniques de production de boutures saines de manioc.

Filière Banane Plantain

Le financement des projets conduits pour la Filière Banane plantain provient de la Caisse de solidarité et de l'Etat (PURGA II).



Au titre des acquis :

- L'opérationnalisation d'un dispositif de production de matériel végétal sain de banane plantain, d'une capacité de plus de 100 000 vivo plants
- La technique de production de banane plantain en contre-saison a été améliorée
- 3 tracteurs ont été acquis pour l'amélioration de la logistique de transport et de groupage des productions
- 50 ha sur 120 ha (soit 41,6%), équipés en système d'irrigation, ont été plantés, dans le cadre de la mise en œuvre du PURGA 2.

Filière Porcine

Le financement des projets conduits pour la Filière Porcine provient des cotisations de cette filière et de la Caisse de Solidarité.



Au titre des acquis :

- 28 éleveurs et 2 techniciens ANADER ont bénéficié d'un renforcement de capacités pour la maîtrise de la tenue des documents technico-économiques et la gestion d'un élevage porcin.

Filière Avicole

Le financement des projets conduits pour la Filière Avicole provient des cotisations de la filière.



Au titre des acquis :

- 40 éleveurs et 2 techniciens ANADER ont bénéficié d'un renforcement de capacités en matière de bonnes pratiques de biosécurité.

Filière des Ruminants

Le financement des projets conduits pour la Filière des Ruminants provient des cotisations de cette filière et de la Caisse de Solidarité.



Au titre des acquis :

- 02 nouveaux élevages de multiplication créés avec 100 antenaises et 4 béliers
- Les capacités opérationnelles du PNSO ont été renforcées avec 40 grands parentaux
- 89 reproducteurs ovins performants ont été distribués aux éleveurs pour l'amélioration de la productivité de l'élevage
- 05 Groupements de Défense Sanitaire (GDS) mis en place
- 30 responsables de sociétés coopératives des éleveurs de production bovine et ovine ont été formés à la gestion coopérative.

Filière des Elevages En Développement

Le financement des projets conduits pour la Filière des Elevages En Développement provient de la Caisse de Solidarité.



Au titre des acquis :

- 21 acteurs apicoles ont été formés aux techniques de transformation des produits de la ruche
- 25 éleveurs et 2 techniciens ANADER ont été formés sur les bonnes pratiques de biosécurité, au niveau de la Filière Cunicole.

Filière Pêche et Aquaculture

Le financement des projets de la Filière Pêche et Aquaculture provient des cotisations de la filière, de la Caisse de Solidarité et de l'UEMOA, dans

le cadre de la composante halieutique du projet d'aménagement de 1 000 ha de périmètres agrosylvo-pastoraux et halieutiques en Côte d'Ivoire.



Au titre des acquis :

- La réhabilitation des infrastructures de production piscicole à Mayo et Tiémélékro (13 étangs, 39 digues, 12 prises d'eau et 12 moines)
- 100 pêcheurs ont été formés à l'utilisation des filets éperviers.



**PRINCIPAUX RESULTATS
PROGRAMMES TRANSVERSAUX**

2023

PROGRAMMES TRANSVERSAUX | 2023

Le financement des programmes transversaux provient des cotisations professionnelles des filières, des guichets spécifiques des filières (Caisse de Solidarité et Guichet Appui Programmes), de l'AFD à travers le Projet FADCI, de l'UE à travers le projet PRO2M et de la Banque Mondiale à travers le PPCA.

Les 7 Programmes transversaux dont les résultats sont résumés ci-après sont les suivants : (i) Formation aux métiers agricoles, (ii) Renforcement des capacités de gestion des exploitations agricoles et des organisations professionnelles agricoles, (iii) Innovation, Transformation et Valorisation, (iv) Gestion durable et développement inclusif (Genre et Environnement), (v) Financement de l'Agriculture, (vi) Planification et Suivi-Evaluation et (vii) Conformité et gestion des risques.

Au titre des acquis :

- **Pour le programme Formation aux métiers agricoles**

- » Les Référentiels Emplois-Activités et Compétences et Référentiels de Formation des 4 métiers majeurs (Pépiniériste, Récolteur, Encadreur, Agent phytosanitaire) de la Filière Palmier à Huile sont disponibles.

- **Pour le programme Renforcement des capacités de gestion des exploitations agricoles et des organisations professionnelles agricoles**

- » Le référentiel de formation des Conseillers Economiques et d'Entreprenariat Agricole (CEEA) est disponible
- » Le déploiement effectif du conseil de gestion au niveau des Filières Hévéa et Coton.

- **Pour le programme Innovation, Transformation et Valorisation**

- » La capacité de production d'un lauréat du CIAD a été renforcée par l'installation d'un équipement de broyage amélioré, de 50 kg/h à 150 kg/h
- » Les rapports des 3 études portant sur l'état des lieux de la génération de technologies et d'innovations, l'environnement de l'adoption et de la diffusion des innovations sont disponibles
- » Le niveau de transformation des femmes transformatrices du groupement AKOUNA-KLAMAM de Ouélé a été renforcé
- » Le plateau technique de l'unité de production de farines locales de l'INP-HB a été amélioré
- » Des stratégies permettant une meilleure orientation de l'appui du FIRCA au secteur de la transformation ont été élaborées dans le cadre de l'étude sur la stratégie de transformation des produits agricoles
- » 7 lauréats retenus au terme de la 5ème édition du CIAD (Concours de l'Innovation Agricole Durable), totalisant ainsi 35 lauréats primés, depuis le lancement du CIAD en 2017
- » 51 personnes issues de 17 structures bénéficiaires du FCIAD formés à la gestion des équipements acquis dans le cadre du FCIAD et la commercialisation de leurs produits, dans le cadre de la pérennisation des acquis des projets financés.

• **Pour le programme *Gestion durable et développement inclusif (Genre et Environnement)***

- ❖ La gestion des produits phytosanitaires a été améliorée, par la formation de 21 techniciens et ingénieurs issus de deux (2) structures d'appui conseil (BFCD et LOMANA)
- ❖ L'intégration du genre au niveau des filières agricoles a été améliorée par la sensibilisation de 7 filières sur cette thématique et l'installation de 27 points focaux au sein des structures
- ❖ Le document de profil Genre de la Filière Palmier à Huile est disponible
- ❖ 9 unités artisanales de production d'attiéké ont été équipées par des infrastructures à haute capacité énergétique afin d'améliorer l'efficacité énergétique au sein de ces unités
- ❖ 10 foyers améliorés construits, 2 fosses de décantation installées dans le cadre du PRO2M et 2 unités de production de beurre de karité équipées de fosses de stockage de digestat dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre
- ❖ Le dispositif de gestion des plaintes du FIRCA a été renforcé par la mise en place d'un comité de gestion des plaintes et la création d'une plateforme électronique.

• **Pour le programme *Financement de l'agriculture***

- ❖ 1 note conceptuelle a été approuvée par le Fonds pour l'Adaptation (FA), pour le projet intitulé « renforcement de la résilience des petits exploitants agricoles face aux effets du changement climatique par l'adoption de technologies et de pratiques innovantes éprouvées »
- ❖ La Fondation FIRCA est opérationnelle.

• **Pour le programme *Planification et Suivi-évaluation***

- ❖ Le bilan du Plan Opérationnel 2021-2023 du FIRCA disponible
- ❖ Les documents opérationnels pour la gestion du FIRCA disponibles (PO 2024-2026)
- ❖ 1 Plan opérationnel élaboré pour la Filière Hévée
- ❖ 1 Système de Gestion du Suivi-évaluation (SYGSE) est opérationnel
- ❖ 1 dispositif de suivi-évaluation des projets conventionnés opérationnel (sous-composante 2.1 et 2.2 du PPCA, PRO2M).

• **Pour le programme *Conformité et gestion des risques***

- ❖ Le personnel, les membres du Comité d'Audit et de Gestion des Risques du Conseil d'Administration ainsi que les membres du Comité de Direction du FIRCA ont été formés sur les risques liés au blanchiment des capitaux et au financement du terrorisme
- ❖ La cartographie des risques du FIRCA est disponible.

Le FIRCA, une institution d'intelligence agricole au service des Filières et de l'Etat

A man wearing a colorful patterned headwrap and a yellow and blue patterned short-sleeved shirt is crouching in a field of green leafy vegetables. He is looking down at the plants, with his hands near the ground. The background is a blurred field of similar plants under a bright sky.

**ACTIONS PRIORITAIRES
PROCHAIN EXERCICE**

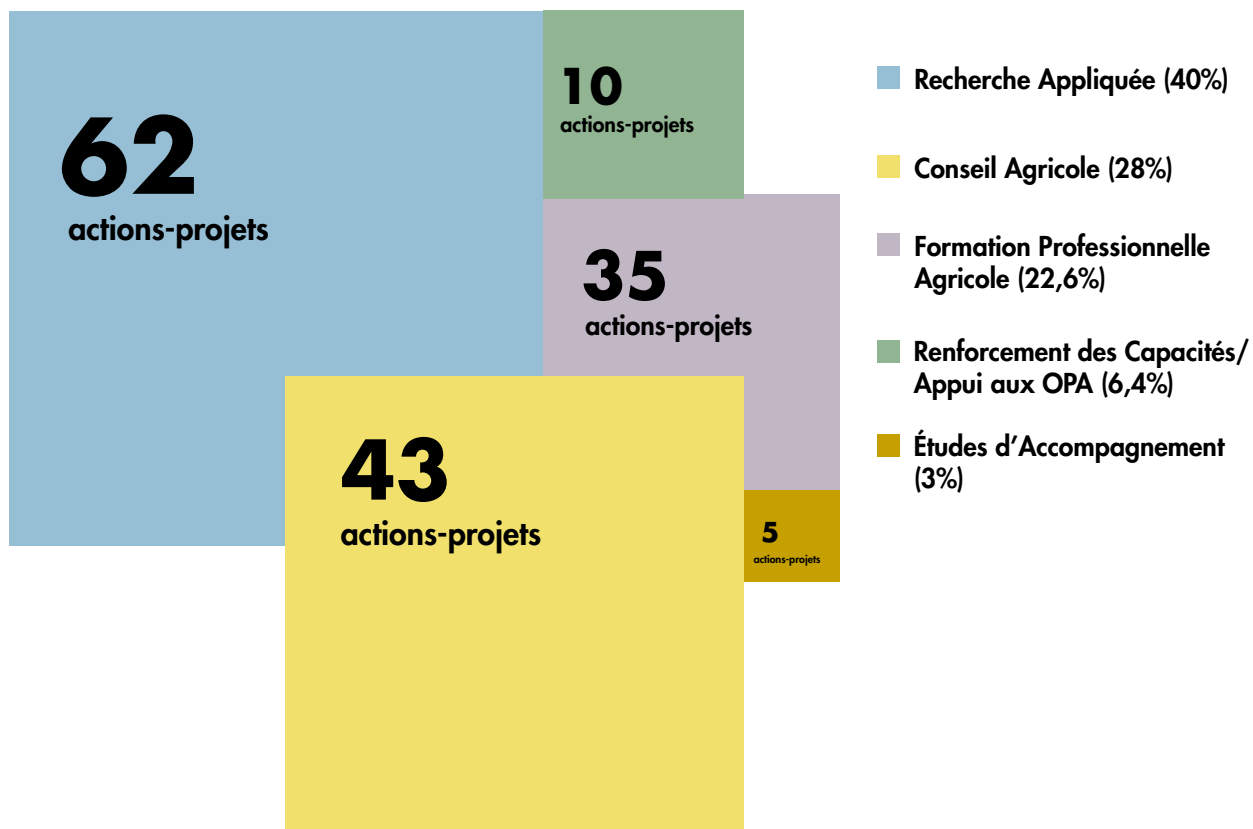
2024

ACTIONS PRIORITAIRES | 2024

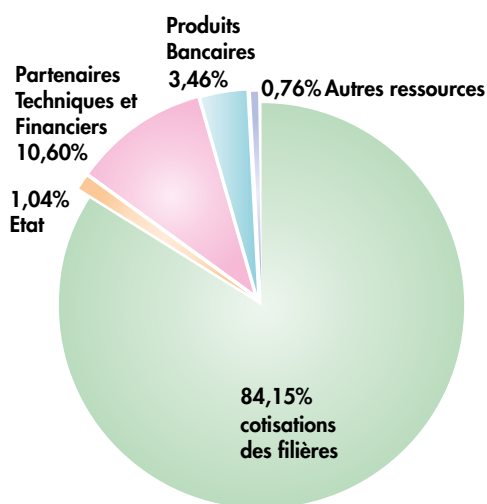
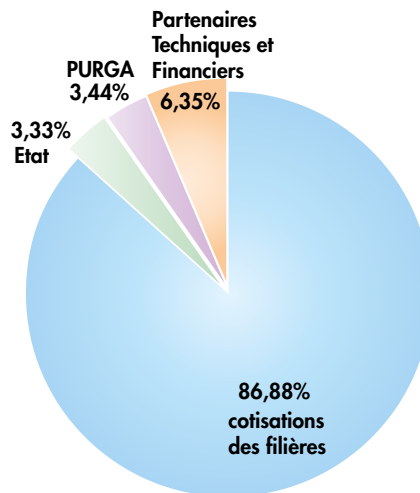
Adopté par le Conseil d'Administration en sa 60ème session, du 22 décembre 2023, le Plan Annuel d'Actions 2024 du FIRCA s'articule autour de 36 programmes, dont 26 relevant des filières agricoles et 10 des programmes transversaux.

Soit un total de 155 actions-projets, dont 126 pour les 26 filières agricoles et 29 pour les programmes transversaux.

Ces 155 actions-projets sont répartis comme suit :

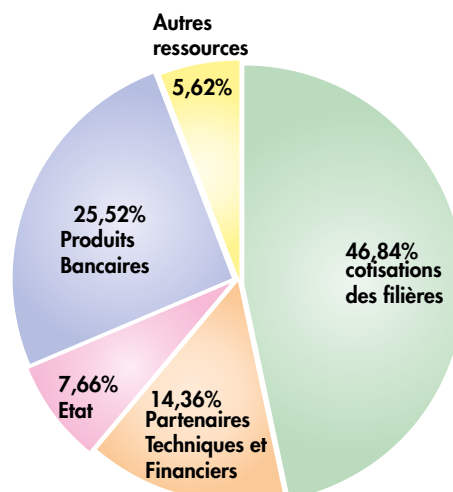


Le coût total des 36 programmes, d'un montant total de 28 789 141 000 FCFA, est financé par les cotisations des filières pour 25 012 362 000 FCFA (86,88%), pour 989 150 000 FCFA (3,44%) par les Guichets Spécifiques des filières, pour 959 771 000 FCFA (3,33%) par le Trésor Public (Etat) dans le cadre du Programme d'Urgence du secteur de l'Agriculture Covid-19 (PURGA) et pour 1 827 858 000 FCFA (6,35%) par les Partenaires Techniques et Financiers (PRO2M-UE, PRECCINOV-FA et PADFA-FIDA).



Le budget total des ressources financières à mobiliser, au cours de l'exercice 2024 est estimé à 28 940 440 000 FCFA, dont 24 352 574 000 FCFA (84,15%) proviennent des cotisations des filières agricoles, 300 000 000 FCFA (1,04%) des subventions directes de l'Etat, 3 067 866 000 FCFA (10,60%) des Partenaires Techniques et Financiers, 1 000 000 000 FCFA (3,46%) des produits bancaires et 220 000 000 FCFA (0,76%) d'autres ressources spécifiques.

Le budget pour le financement de l'administration du FIRCA, d'un montant de 3 917 795 000 FCFA (+4%, par rapport à celui de 2023), est financé pour 1 835 253 000 FCFA (46,84%) par les cotisations des filières, pour 562 542 000 FCFA (14,36%) par les Partenaires Techniques et Financiers, pour 300 000 000 FCFA (7,66%) par l'Etat, pour 1 000 000 000 FCFA (25,52%) par les produits bancaires et pour 220 000 000 FCFA (5,62%) par d'autres ressources spécifiques.



CONCLUSION

L'exercice 2023 constitue la 3^{ème} année de mise en œuvre du Plan Stratégique 2021-2026 et la dernière année du Plan Opérationnel 2021-2023 du FIRCA. Il a été marqué par de nombreux faits importants, tant au sein du FIRCA, qu'au niveau national qu'international.

La célébration du 20^{ème} anniversaire du FIRCA a été l'un des faits majeurs en 2023. L'établissement du bilan de la mise en œuvre du Plan Opérationnel 2021-2023 et l'élaboration du nouveau Plan Opérationnel 2024-2026 du FIRCA, ont été réalisés au cours de cette année.

L'exercice 2023 a également enregistré le bon fonctionnement des différents organes de gestion et de gouvernance du FIRCA, ainsi que d'importants résultats sur le plan fiduciaire et sur le plan technique. En ce qui concerne la gestion fiduciaire, à la fin de l'exercice 2023, les ressources financières totales mobilisées s'établissent à 30 085 928 560 FCFA contre 36 861 034 395 FCFA en 2022 (-18,47% par rapport à 2022).

Les charges du FIRCA ont été exécutées à hauteur de 31 183 303 368 FCFA, soit un taux d'exécution de 77% du budget, dont, (i) 27 185 924 657 FCFA pour les programmes des filières et (ii) 3 997 378 711 FCFA pour l'administration du FIRCA.

Au niveau de la Passation des Marchés, 353 marchés ont été passés pour un montant total de 18 354 293 834 FCFA.

Sur le plan technique, un appui a été apporté à 25 filières agricoles. Cet appui a été consacré à l'exécution et/ou à la poursuite de l'exécution de 155 projets sur les 171 inscrits au PAA 2023, soit un taux de réalisation de 90,64%.

Ces projets exécutés couvrent tous les domaines d'intervention du FIRCA, à savoir : Recherche (61 projets), Conseil Agricole (39 projets), Formation professionnelle (10 projets), Appui et renforcement des capacités des OPA (33 projets) et Études d'accompagnement des filières (12 projets).

Dans l'optique de la poursuite de ces activités, le Programme Annuel d'Activités (PAA) et le budget 2024 ont été adoptés par le Conseil d'Administration du FIRCA.

Ce PAA 2024 est articulé autour de 36 programmes, pour un total de 155 actions-projets dont 126 pour les 26 filières agricoles et 29 pour les programmes transversaux. Le coût total de ces 36 programmes s'élève à 28 789 141 000 FCFA.

Au titre de la mobilisation des ressources financières, le budget prévisionnel pour l'exercice 2024 s'établit à 28 940 440 000 FCFA.

En outre, dans le cadre de la diversification de ses sources de financement, le FIRCA poursuivra sa démarche d'accréditation auprès du Fond Vert pour le Climat et la soumission de projets auprès du Fonds d'Adaptation.

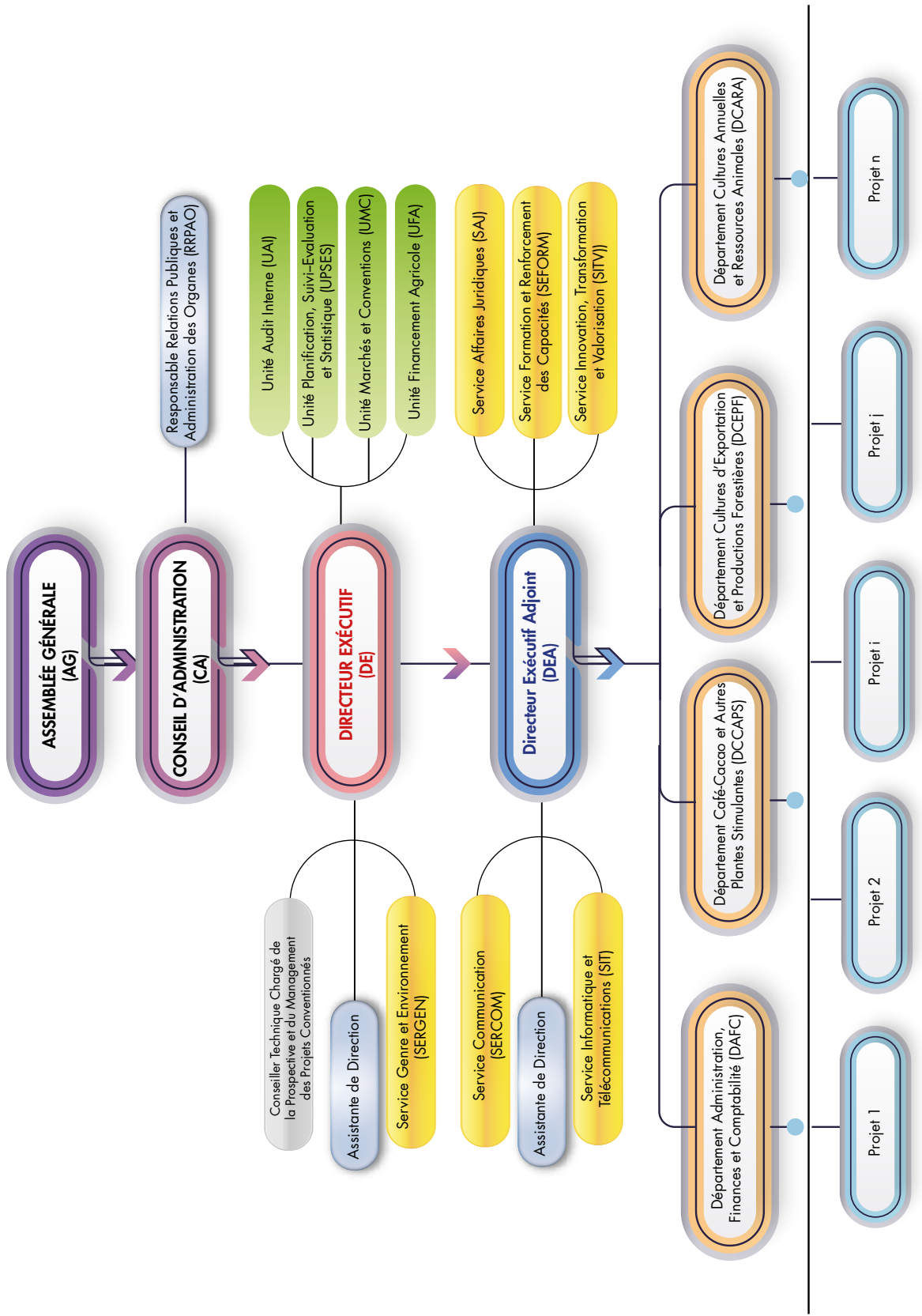


Investir pour le futur, Anticiper, Innover

A photograph of a young Black man standing in a lush green field, possibly a cornfield. He is wearing a light brown straw hat and a green and yellow plaid button-down shirt. He is smiling and looking off to the right, holding a dark tablet computer in his hands. The background is a soft-focus landscape with green trees and hills under a bright sky. The word "ANNEXES" is overlaid in large white serif font at the bottom of the image.

ANNEXES

ANNEXE 1: SCHEMA DE L'ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION EXECUTIVE DU FIRCA POUR LA PERIODE 2021 - 2026



ANNEXE 2: TABLEAUX DES RESSOURCES MOBILISEES AUPRES DES FILIERES ET LEUR UTILISATION POUR L'EXERCICE 2023

													FCFA		
I/ FILIERES COTISANTES															
GUICHET	HEVEA	PALMIER A HUILE	CAFE CACAO	COTON	ANACARDE	BANANE	AVICOLE	PORCINE	ANANAS	MANGUE	RUMINANTS	PECHE	TOTAL		
RECHERCHE	COTISATION	805 433 555	722 698 723	1 127 984 723	216 974 419	265 708 715	70 017 075	400 920	1 863 856				360 600	3 211 442 586	
	ENGAGEMENT	1 370 694 997	782 606 662	1 105 422 136	358 970 796	559 558 890	12 695 820			16 179 010				4 206 128 311	
	SOLDE	-565 261 442	-59 907 939	22 562 587	-141 996 377	-293 850 175	57 321 255	0	400 920	1 863 856	-16 179 010	0	360 600	-94 685 725	
CONSEIL	COTISATION	6 282 381 705	2 028 313 656		650 923 262	1 053 368 931	42 010 245	467 740	745 540				480 800	10 071 641 150	
	ENGAGEMENT	8 522 157 194	1 579 497 196		75 950 148	862 500 170	17 300 000	10 355 039	3 909 000		210 000			11 087 388 944	
	SOLDE	-2 239 775 489	448 816 460	0	574 973 114	190 868 761	24 710 245	-2 560 826	-9 887 299	-3 163 460	0	-210 000	480 800	-1 015 747 694	
APPUJ AUX OPA	COTISATION	161 086 714			108 487 211	189 815 634	14 003 418	334 100	670 988				240 400	487 587 739	
	ENGAGEMENT	247 415 933			82 719 850	488 352 794	11 065 525	5 430 000		13 810 479				851 924 581	
	SOLDE	-86 329 219	0	0	25 767 361	-298 537 160	2 937 893	9 819 274	-5 095 900	670 988	-13 810 479	0	240 400	-364 336 842	
SOLIDARITE	COTISATION	402 716 773	89 706 926		54 243 604	75 893 070	7 001 706	66 820	223 662				60 100	631 351 469	
	ENGAGEMENT	402 716 773	89 706 926	0	54 243 604	75 893 070	7 001 706	66 820	223 662				60 100	631 351 469	
	SOLDE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
ADMINISTRAT ION FIRCA	COTISATION	402 716 773	149 511 543	846 807 347	54 243 611	75 893 044	7 001 703	66 820	223 661				60 100	1 537 963 410	
	ENGAGEMENT	402 716 773	149 511 543	846 807 347	54 243 611	75 893 044	7 001 703	66 820	223 661				60 100	1 537 963 410	
	SOLDE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL	COTISATION	8 054 335 520	2 990 230 848	1 974 792 070	1 084 872 107	1 660 679 394	140 034 147	1 336 400	3 727 707				1 202 000	15 939 986 354	
	ENGAGEMENT	10 945 701 670	2 601 322 327	1 952 229 483	626 128 009	2 062 197 968	55 064 754	15 918 679	4 356 323	29 989 489	210 000		120 200	18 314 756 615	
	SOLDE	-2 891 366 150	388 908 521	22 562 587	458 744 098	-401 518 574	84 969 393	7 258 448	-14 582 279	-628 616	-29 989 489	-210 000	1 081 800	-2 374 770 261	
II/ CAISSE DE SOLIDARIT													F CFA		
RESSOURCES MOBILISEES													633 557 047		
ENGAGEMENT													613 723 581		
SOLDE													19 833 466		

ANNEXE 3 : ETAT DE REALISATION DES PROJETS DU PAA 2023 AU 31 DECEMBRE 2023

N°	FILIERES	RECHERCHE		CONSEIL AGRICOLE		FORMATION		APPUI AUX OPA		ETUDE		TOTAL	Pourcentage
		PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE		
FILIERES COTISANTES AUTONOMES													
1	CACAO	11	11									11	100%
2	CAFE	9	8									9	89%
3	HEVEA	4	4	7	7	1	1	1	1	1	1	14	100%
4	PALMIER	10	8	2	1			1	1	1	1	13	77%
5	COTON	2	2	4	4			1	1			7	100%
6	BANANE DESSERT	10	10	5	5			1	1	1	1	16	100%
7	BANANE DESSERT	4	3	1	1			1	0			6	67%
8	AVICULTURE					1	1					1	100%
	PREVU FILIERES COTISANTES AUTONOMES	50		19		2		3		3		77	
	REALISE FILIERES COTISANTES AUTONOMES		46		18	2		2		3		71	
	POURCENTAGE (REALISE/PREVU)		92,00		94,74		100,00		66,67		100,00	92,21	
FILIERES COTISANTES NON AUTONOMES													
9	ANANAS			1	1			1	1			2	100%
10	MANGUE	2	2					1	0			3	67%
11	PORCINE					1	1					1	100%
12	RUMINANTS			1	0	0	0	2	2			3	67%
13	PECHE ET AQUACULTURE					1	1	1	1			2	100%
	PREVU FILIERES COTISANTES NON AUTONOMES	2		2		2		5		-		11	
	REALISE FILIERES COTISANTES NON AUTONOMES		2		1	2		4		-		9	
	POURCENTAGE (REALISE/PREVU)	100,00		50,00		100,00		80,00		81,82		81,82	
	PREVU FILIERES COTISANTES	52		21		4		8		3		88	
	REALISE FILIERES COTISANTES		48		19	4		6		3		80	
	POURCENTAGE (REALISE/PREVU)	92,31		90,48		100,00		75,00		100,00		90,91	
FILIERES NON COTISANTES													
14	COLA	3	3	1	0			1	0			5	60%
15	RIZ & MAIS							2	2			2	100%
16	MANIOC	1	1	5	5							6	100%
17	BANANE PLANTAIN			2	2	1	0	1	0			4	50%
18	LEGUMES			5	5	1	1	3	3			9	100%
19	OIGNON					1	1	1	1			2	100%

N°	FILIERES	RECHERCHE		CONSEIL AGRICOLE		FORMATION		APPUI AUX OPA		ETUDE		TOTAL		Pourcentage
		PRÉVU	RÉALISÉ	PRÉVU	RÉALISÉ	PRÉVU	RÉALISÉ	PRÉVU	RÉALISÉ	PRÉVU	RÉALISÉ	PRÉVU	RÉALISÉ	
20	ENC	1	1	1	1	2	2					4	4	100%
21	COCOTIER	2	1					1	1			3	2	67%
22	KARITE	1	1					1	0			2	1	50%
23	PLANTES AROMATIQUES (GINGEMBRE)	1	1					1	1			2	2	100%
24	POIVRE	3	3					1	1	1	1	5	5	100%
25	FRUITS & FLEURS (PAPAYE- SAFOU-FLEURS PLANTES ORNEMENTALES)	1	1					2	2			3	3	100%
	PREVU FILIERES NON COTISANTES	13		14		5		14		1		47		
	REALISE FILIERES NON COTISANTES		12		13		4		11		1		41	
	POURCENTAGE (REALISE/PREVU)		92,31		92,86				78,57		100,00		87,23	
	PREVU TOTAL FILIERE	65		35		9		22		4		135		
	REALISE TOTAL FILIERES		60		32		8		17		4		121	
	POURCENTAGE (REALISE/PREVU)		92,31		91,43		88,89		77,27		100,00		89,63	
PROGRAMMES TRANSVERSAUX														
26	FORMATION AUX METIERS					1	1						1	100%
27	CONSEIL DE GESTION			3	3								3	100%
28	GENRE ET ENVIRONNEMENT			5	4	1	1	1	1				7	86%
29	RESEAUX ET COOPERATION							1	1				1	100%
30	FINANCEMENT AGRICOLE							3	2				3	67%
31	INNOVATION, TRANSFORMATION ET VALORISATION	1	1					5	5	3	3		9	100%
32	PLANIF & GESTION SYSTEME SE							2	2				2	100%
33	PROGRAMME DE PROMOTION DES FILIERES							5	5				5	100%
34	APPUI AU SYSTEME D'AGREMENTS ET MARCHES									1	1		1	100%
35	CONFORMITE ET GESTION DES RISQUES									4	4		4	100%
	PREVU FPROGRAMMES TRANSVERSAUX	1		8		2		17		8			36	
	REALISE PROGRAMMES TRANSVERSAUX		1		7		2		16		8		34	
	POURCENTAGE (REALISE/PREVU)				87,50		100,00		94,12		100,00		94,44	
	TOTAL GENERAL PREVU	66		43		11		39		12		171		
	TOTAL GENERAL REALISE		61		39		10		33		12		155	
	POURCENTAGE (REALISE/PREVU)		92,42		90,70		90,91		84,62		100,00		90,64	



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

Cocody 2 plateaux - 7^{ème} tranche

01 BP 3726 Abidjan 01

Tél. : +225 27 22 52 81 81

E-mail : firca@firca.ci

Site web : www.firca.ci

